Référence : MOD_2024528

Vie intime affective et sexuelle du résident : être référent en établissement

Ce contenu saura s'adapter à vos contraintes en termes de contenu, durée, séquencement, modalités... De ce fait, ce n'est pas un programme de formation.

L'exemple fourni ci-dessous est d'une durée de : 14,00 heures.

OBJECTIFS

Identifier le cadre législatif, réglementaire et éthique de la vie intime, affective et sexuelle en établissement médico-social.
Préparer le référent VIAS à structurer une démarche institutionnelle adaptée.

DESCRIPTION

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE EN ESMS

- Représentations sociales, culturelles et professionnelles autour de la sexualité ;
- Définitions : intimité, affectivité, sexualité, santé sexuelle, consentement ;
- Les besoins affectifs et relationnels des personnes accompagnées ;
- Sexualité, handicap, vieillissement et vulnérabilité ;
- Autodétermination et pouvoir d'agir des résidents ;
- Place des émotions, des relations et de l'attachement dans l'accompagnement.

CADRE JURIDIQUE, ETHIQUE ET INSTITUTIONNEL

- Les droits fondamentaux des personnes accompagnées ;
- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Circulaire DGCS du 5 juillet 2021 ;
- Recommandations HAS relatives à la vie intime et sexuelle ;
- Notions de responsabilité professionnelle ;
- Secret professionnel et confidentialité ;
- Protection des majeurs vulnérables ;

- Respect du consentement et prévention des abus ;
- Réflexion éthique : articulation entre liberté, protection et sécurité.

LE RÔLE ET LES MISSIONS DU REFERENT VIAS

- Identifier le périmètre d'intervention du référent ;
- Positionnement au sein de l'établissement ;
- Travail en lien avec la direction et les équipes ;
- Fonction ressource auprès des professionnels ;
- Coordination et animation de la démarche institutionnelle ;
- Construction d'outils et de repères communs ;
- Organisation de temps de sensibilisation et d'échanges ;
- Développement d'un réseau partenarial.

POSTURE PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS

- Accueil de la parole des résidents ;
- Écoute active et communication adaptée ;
- Gestion des situations sensibles ou complexes ;
- Accompagnement des relations affectives entre résidents ;
- Consentement, refus et expression des choix ;
- Gestion des comportements sexualisés ;
- Accompagnement des familles et des proches ;
- Analyse de pratiques et étude de cas concrets.

PREVENTION DES VIOLENCES ET PROTECTION DES PERSONNES

- Repérage des situations de violence, d'emprise ou d'abus ;
- Prévention des violences sexuelles ;
- Signaux d'alerte et procédures internes ;
- Conduites à tenir face à une révélation ;
- Accompagnement des victimes ;
- Travail avec les partenaires extérieurs ;
- Sécurisation des pratiques professionnelles.

CONSTRUIRE UNE DEMARCHE INSTITUTIONNELLE VIAS

- Intégrer la VIAS dans le projet d'établissement ;
- Élaborer des protocoles et outils internes ;
- Créer des espaces favorisant l'intimité ;
- Développer des groupes d'expression et d'éducation à la vie affective et sexuelle ;
- Sensibiliser les équipes pluridisciplinaires ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en place ;
- Construire un plan d'amélioration continue des pratiques.

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation postformation

PUBLIC

Professionnels futurs référents VIAS

PROFIL DU / DES FORMATEUR(S)

Infirmière sexologue